

## APPEL À CONTRIBUTION POUR LA REVUE *CINÉMACTION*

### "L'affaire Boisset : cinéma, politique, histoire"

Yves Boisset a marqué l'histoire du cinéma français « engagé » des années 1970 avec des titres emblématiques tels que *L'Attentat*, *R.A.S.*, *Dupont Lajoie*, *Le Juge Fayard, dit le shériff*. Il a été un des plus prolifiques et contestés représentants d'un supposé « nouveau genre » identifié alors sous le vocable de *fiction de gauche* qui empruntait au genre de la fiction policière ou du thriller, deux des genres les plus codifiés dans le registre de la fiction commerciale, pour, sur un mode épique et démonstratif, témoigner du rôle et de la puissance parfois délétères des pouvoirs régaliens en place. Cinéaste « témoin de son temps », comme il s'est souvent présenté lui-même, plus que cinéaste politique revendiqué dont il estime que l'étiquette l'enferme dans une grille de lecture par trop idéologique, Yves Boisset a souvent interrogé dans ses films ce qui fonde et légitime la Raison d'État et ce plus particulièrement lorsqu'elle déraisonne (répressions arbitraires, affaires de corruption). À ce titre, certains de ses films se heurtèrent à la censure exercée par le Pouvoir en place.

Dans les années 1980 et 1990, le cinéaste se tourne progressivement vers la fiction et le documentaire télévisés, faute de trouver des financements pour ses projets cinématographiques mais également porté par un réel intérêt pour ce médium. Il n'en continue pas moins à traiter des sujets exposant la confrontation entre monde politique et société civile, sous forme de films-dossiers mêlant le registre du témoignage et celui de la dénonciation, en revenant sur des affaires judiciaires complexes devenues « affaires d'État » qui marquèrent l'Histoire (*L'Affaire Dreyfus*, *L'Affaire Seznec*, *L'Affaire Salengro*).

Au-delà d'un discours souvent très critique sur le cinéma de Boisset, marqué par le contexte idéologiquement et artistiquement très clivé des années de radicalisation politique et idéologique qui suivirent Mai 68, ce numéro prévu dans la collection *CinémAction* souhaiterait, aussi, (ré)interroger l'apport de l'œuvre d'un cinéaste témoin et « conscient » de son époque (voir également ses nombreuses interventions médiatiques : articles, tribunes, entretiens).

L'approche de son œuvre pourra donc être envisagée tant d'un point de vue sociologique, idéologique que politique dans son rôle de marqueur historique.

La dimension proprement artistique et cinéphilique du cinéaste qui a exploré plusieurs genres cinématographiques par le biais d'adaptations littéraires notamment vaudra d'être interrogée. De même son rôle de découvreur et de directeur d'acteurs.

Au regard du retour d'une conjoncture culturelle et économique propice à ce qui est apparu comme un renouveau, depuis la fin des années 1990, d'un cinéma politique, engagé ou social, on pourra également s'interroger sur « l'héritage » de Boisset dans le cinéma actuel, alors que de nos jours de jeunes cinéastes en France se réclament aisément de sa démarche cinématographique (*La French, L'Affaire SKI*).

Les propositions de la part de collaborateurs provenant de différents domaines d'études (cinématographique, sociologique, médiologique, historique, juridique) sont les bienvenues. Accompagnées d'un bref CV, elles sont à envoyer à :

Nathalie Nezick (Docteure en Études cinématographiques et audiovisuelles de l'Université Paris III – IRCAV, QFMCF) [nath.nzck@gmail.com], coordinatrice de ce numéro **avant le 31 août 2015**. Les articles devront être rendus avant la date limite du **31 janvier 2016**. Ils ne pourront pas dépasser 20 000 caractères, notes et espaces compris (un protocole typographique sera envoyé aux contributeurs).